



Majorité municipale

Sobriété Énergétique et Rénovation de nos habitats, un défi immense

L'automne 2022 nous a rappelé dans un contexte géopolitique complexe que l'énergie a un coût, toujours plus élevé. En ces mois d'automne 2023, la situation ne s'est pas améliorée et plus que jamais l'énergie doit être utilisée au mieux, au plus juste.

La rénovation énergétique est prioritaire dans cette démarche mais s'accompagne d'enjeux financiers et techniques importants.

Au sein de nos bâtiments communaux, nous attendons avec impatience et détermination les conclusions définitives de notre schéma directeur immobilier énergétique afin de clore le diagnostic de nos bâtiments et préciser notre plan d'action. L'enjeu est majeur car notre parc immobilier est ancien, énergivore et souvent inconfortable en hiver comme en été.

Ce n'est qu'au prix de travaux de rénovation importants que nous pourrions réduire durablement notre impact environnemental. Nous œuvrons également au quotidien avec nos partenaires afin de maîtriser au mieux nos consommations d'énergie.

Afin d'augmenter en parallèle la part d'énergies renouvelables, l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques en autoconsommation est à l'étude ainsi qu'une réflexion sur de nouveaux réseaux de chaleur urbains.

Nous accompagnons également les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique grâce aux primes éco-habitat accordées aux propriétaires effectuant des travaux d'économie d'énergie ou installant des équipements mobilisant des énergies renouvelables. Ces aides seront renouvelées mais aussi ajustées en 2024 afin de s'adapter au mieux aux besoins des Seclinois.

Nous informons aussi les habitants lors de séances publiques : avant l'été une réunion a été organisée au sujet des installations photovoltaïques ou plus récemment sur les aides et solutions existantes pour la rénovation de notre habitat.

Notre Plan Communal de Développement Durable, lancé cette année est la pierre angulaire de notre action. Il est le reflet de nos ambitions mais surtout de notre engagement au quotidien.

Au cœur de toutes nos actions, dans tous les services de notre collectivité, nous cherchons, des solutions, testons de nouvelles initiatives et cherchons à innover.

Ensemble, nous œuvrons au quotidien pour construire un Seclin Durable et Responsable.

Stéphanie Gaudefroy
2^e Adjointe, déléguée au Développement Durable et à la Transition Énergétique



Minorité municipale

Seclin a mal à la culture

Le maire de Seclin, lors de sa prise de fonction en 2020, avait cité Romain Gary, « *la promesse de l'aube* », dans l'euphorie d'un discours plein de promesses dont on sait ce qu'elles sont devenues.

Il aurait été inspiré de poursuivre sa lecture, jusqu'à ces phrases du même auteur « *La culture n'a absolument aucun sens si elle n'est pas un engagement absolu à changer la vie des hommes. Elle ne veut rien dire. C'est une poule de luxe* »

Or, nous avons appris cette semaine qu'une Seclinoise, maman solo d'un enfant trop jeune pour rester seul et sans moyen de garde le soir, n'aurait plus le droit de suivre les cours de solfège et d'instrument qui la passionnaient. Un « *nouveau règlement du CMEM* » dont personne n'a connaissance, interdirait désormais aux enfants d'être présents dans les salles de cours de leurs parents !

Cette nouvelle règle, qui prive nos concitoyens d'une échappatoire dans un quotidien parfois harassant, semble de plus, être à l'opposé de ce qu'il faut faire pour inciter les jeunes à jouer de la musique ! L'âme du CMEM n'est-elle pas le partage de musique en famille !

Ainsi, voilà comment à Seclin, on change la vie des hommes par la culture :

On supprime le solfège instrumental pour les adultes alors qu'ils y trouvaient tous un intérêt sauf l'adjoint à la culture !

On augmente les tarifs des pratiques culturelles, On supprime le paiement d'une partie des heures aux professeurs de musique alors qu'ils travaillent sans compter !

On réécrit le règlement du CMEM sans consulter les élèves ou la commission culture,

On ferme la salle des fêtes et on délocalise les spectacles dans la zone commerciale,

On supprime les cours d'Annie Haquette, professeur d'arts plastiques, très appréciée de ses élèves, sans aucune délicatesse. On notera au passage la démission simultanée d'un autre professeur d'arts plastiques.

En revanche, côté rayonnement, on ne lésine pas... De la soirée dispendieuse des vœux aux prestations hors de prix des DJ qui se succèdent, aucune restriction !

Nous, élus de Seclin en Commun demandons que la culture et les artistes reprennent leur juste place dans notre ville, au bénéfice des seclinois.

Cécile Huart
Seclin en commun